

Appel à projets national 2016-2017

Programme National pour l'Alimentation (PNA)



FICHE DE CANDIDATURE

Intitulé du projet: **Projet Alimentaire Territorial:** *“un territoire productif d’exception, au service d’une alimentation locale, durable et de qualité, accessible à tous”*

Région : Provence Alpes Côte d’Azur

Structure porteuse du projet : chef de file : Aix Marseille Provence Métropole,
copilote : Syndicat Mixte du Pays d’Arles, avec le soutien du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône

Type de structure (statut) : EPCI

Adresse postale : 932, av de la Fleuride –ZI des Paluds –BP 1415 – 13785 Aubagne cedex

Courriel, téléphone : martine.therond@ampmetropole.fr 04.42.62.81.30

alexandre.lautier@ampmetropole.fr 06.44.25.26.13

Coordinateur du projet (nom de la personne, fonction et coordonnées):

Michel GACON, DGA Agriculture Forêt Paysages michel.gacon@ampmetropole.fr 04.42.62.85.10 -06.08.00.57.11

Martine THEROND, Directrice service Agriculture périurbaine et Territoire, Santé publique – conseil de territoire Pays d’Aubagne et de l’Etoile martine.therond@ampmetropole.fr 04.42.62.81.30 - 06.07.11.82.53

Alexandre LAUTIER, chef de projets espaces naturels et agriculture –conseil de territoire Pays Salonais
alexandre.lautier@ampmetropole.fr 06.44.25.26.13

Sophie CROQUETTE, chef de projet ruralité, Syndicat Mixte du Pays d’Arles s.croquette@ville-arles.fr 04.90.49.38.31 – 06.12.11.53.25

- Cocher s'il s'agit :**
- d'un projet alimentaire territorial (PAT)
 - d'un projet à valence environnementale forte
 - d'un projet à valence nutrition/santé forte
 - d'un projet à valence sociale forte

Public(s) cible(s) (qui et combien de personnes):

Jeunes (préciser)	Professionnels (préciser)	Personnes incarcérées	Personnes démunies	Personnes à l'hôpital et/ou séniors	Grand public	Autres (préciser)
					2 millions habitants du 13	

Résumé du projet (cible, actions et objectifs principaux, en 10 lignes maximum) :

Le Projet Alimentaire Territorial de la métropole AMP et du Pays d’Arles, soutenu par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône est une contribution majeure à l’organisation et au devenir d’un territoire d’exception fort de 2 millions d’habitants et 150 000 hectares de Surface Agriculture Utile. La stratégie alimentaire globale que ce PAT ambitionne de déployer, sera au service de la plus grande métropole française aux enjeux locaux, nationaux et euro-méditerranéens et de son territoire voisin, le Pays d’Arles, soit le périmètre du Département des Bouches-du-Rhône + deux communes du Var et Vaucluse.

Cette stratégie alimentaire globale qui s’appuiera sur l’organisation d’une agriculture de proximité, mettra en valeur la mosaïque territoriale et ses terroirs multiples. Elle participera à réduire les inégalités et fractures territoriales. Le PAT s’organisera autour de quatre axes de travaux : **1** - mutualiser la connaissance de l’existant et créer une culture commune entre partenaires et acteurs principaux ; **2** - mettre en place la gouvernance de l’élaboration du PAT et initier le diagnostic en continu et les projets de démonstration ; **3** - mobiliser les parties prenantes et la population pour co-construire le récit alimentaire et finaliser la stratégie alimentaire territoriale ; **4** - finaliser le programme d’actions, formaliser le PAT et le diffuser.

Partenaires impliqués et leurs contributions :

Nom du partenaire	Statut juridique	Contributions (technique, financière, etc.)	
		Acquises (préciser)	En cours (préciser)
Syndicat Mixte du Pays d'Arles	Syndicat mixte	Techniques et financières	
Conseil Départemental des BDR	Collectivité territoriale	Lettre d'intention	Co financent du projet et participation technique
Conseil Régional	Collectivité Territoriale		Co financement et participation technique
DREAL	Services de l'Etat		Co-financement
Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône	Etablissement public	Appuis techniques	
Agence de l'Eau RMC	Services de l'Etat		Co financement
Ville de Marseille	Collectivité locale	Signataire du Pacte Alimentaire urbain de Milan – expérience pilote pour la mise en place d'une gouvernance multiniveaux de renforcement de l'ancrage territorial	
Réseau TERRES en VILLES	association	Accompagnement technique	

Budget global estimé : 525 000 euros

Subvention demandée : 100.000 euros soit 19 % du projet

Echelle de mise en oeuvre: locale régionale nationale

Durée du projet : 24 mois mois

Calendrier prévisionnel (dates et étapes clefs du projet) :

Date	Etapes clefs
	Début du projet
Juin 2017 à Sept 2017	Affinement de la méthodologie et installation de la gouvernance Annonce de la construction du PAT lors du Salon des Agricultures de Provence 2017 Elaboration et lancement du plan de communication Capitalisation et partage de la connaissance des projets et actions des territoires
Oct 2017 – sept 2018	Approfondissement de la culture commune entre porteurs de projets et principaux acteurs, réalisation des études et diagnostics partagés, co-construction du récit alimentaire, de la stratégie et des objectifs opérationnels
Oct 2018 – avril 2019	Synthèse des travaux, validation du plan d'actions partagé, formalisation du PAT et consultation de la population
Mai 2019	Forum final
Juin 2017 à mai 2019	Suivi et accompagnement de projets de démonstration du PAT suivant charte à définir

Etat d'avancement de l'action :

Action nouvelle

Développement d'un projet existant (préciser)

**Outils, livrables attendus :**

- Glossaire du PAT
 - Diagnostics agricoles et alimentaires des deux grands territoires (MAMP + Pays d'Arles)
 - Cartographie d'acteurs engagés dans l'alimentation durable pour tous
 - Proposition d'une vision stratégique, « le récit alimentaire », pour l'approche territoriale de l'alimentation
 - Proposition d'un Plan opérationnel *
-
- Proposition de méthodes de consultation de la population
 - Document synthétique de recommandations - méthodologies d'animation de la concertation pour la mise en place d'un Projet Alimentaire Territorial et construction du récit alimentaire
 - Rapport de présentation final du PAT : récit alimentaire, stratégie globale et objectifs opérationnels, programme d'actions retenues et engagements respectifs des partenaires (type Charte)
- Ces productions seront constituées des rapports de présentation, accompagnés de supports de sensibilisation/communication pour relayer et valoriser les actions. A titre d'exemple :
- Observatoire ou atlas de l'agriculture bucco-rhodanienne
 - Plaquette de présentation du projet de PAT à l'intention de tous les acteurs et partenaires potentiels (présentation méthode)

Indicateurs de réalisation et d'évaluation:

- qualité et diversité de la mobilisation réalisée :
 - nombre de voyages d'études et autres types d'échanges mis en œuvre pour créer une culture commune entre porteurs de projets et principaux partenaires.
 - nombre de réunions et de participants par catégorie d'acteurs, aux réunions des comités décisionnels, des comités de pilotage, forum, ateliers thématiques ainsi que des trois différents conseils
 - comptes rendus de ces réunions
 - nombres et types de réponses à la consultation publique
- nombre et types de méthodologies appliquées
- actions de démonstrations et mises en œuvre de projets : indicateurs d'état initial et d'état final

Valorisation envisagée:

PAT = volet agricole des SCOT, des PCAET, synergies avec Agenda Mobilité, Schéma directeur de gestion des déchets, Contrat de Baie, Atlas de l'environnement (TVB), PRAD, SRADDET, SRDEII

Mise en œuvre, essaimage et soutien de projets aux 3 échelles micro, méso, macro

Vitrine événementiel : Salon des agricultures de Provence avec des Assises de l'Agriculture

Film /reportage sur l'alimentation et l'agriculture des Bouches du Rhône + atlas de l'agriculture/alimentation

Participation à l'action de capitalisation des PAT des agglomérations Terres en villes et aux travaux du Rn PAT

Transfert dans les réseaux euroméditerranéens

Documents à joindre au dossier de candidature :

- ✓ **Dossier de demande de subvention** (maquette financière, lettre de demande de subvention et RIB) ou **Cerfa 12156-03** pour les associations uniquement.
- ✓ **Présentation du projet** en 5 feuilles recto-verso maximum.

Le dossier complet devra être envoyé par courriel à la DRAAF/DAAF ainsi qu'en 2 exemplaires par courrier avant le **30 novembre 2016**.

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Code du projet (REG-AAP2016-n°):

Points forts:**Points faibles:**Sélectionné Admissible mais non sélectionné Non admissible **Note et appréciation :**